

édito

La réforme de la fiscalité locale, engagée à marche forcée par l'Etat, a profondément bouleversé l'équilibre des recettes fiscales de la communauté de communes, qui perçoit désormais une partie des taxes ménages (taxe d'habitation et taxe sur le foncier non bâti).

Ce nouvel équilibre a unanimement conduit les élus communautaires à s'engager dans une démarche d'élargissement des compétences vers les services à la personne, complétant les interventions déjà engagées en ce sens comme l'école de musique ou le service public d'assainissement non collectif.

Un consensus est né naturellement pour que la communauté de communes se dote de compétences en urbanisme, afin, d'une part, d'accompagner les communes qui doivent de plus en plus faire face au désengagement de l'Etat, et, d'autre part, pour mettre en œuvre les conditions d'une instruction des permis de construire et autorisations d'urbanisme directement par la communauté de communes.

Je souhaite qu'à travers cette démarche la Lomagne Gersoise puisse se positionner en territoire dynamique et attractif d'accueil de nouvelles populations et acteurs économiques, en poursuivant son travail pour l'amélioration et le développement des infrastructures économiques.

Pour arriver à cet objectif, nous devons ensemble construire le territoire communautaire de demain, et nous engager pleinement vers de profondes réflexions concertées au sein du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui nous permettra de définir les choix de vie et d'organisation de l'espace que nous souhaitons pour les vingt prochaines années.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

URBANISME

UN NOUVEAU SERVICE à la communauté de communes

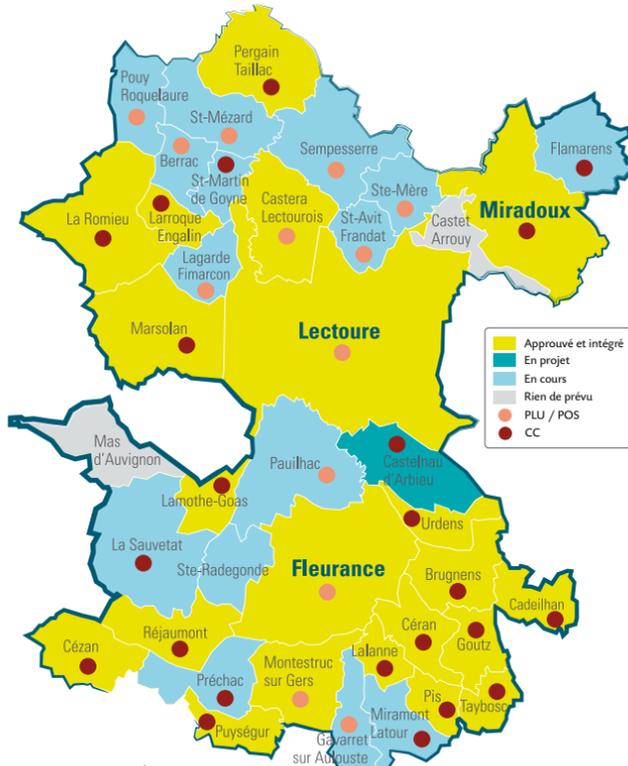
La communauté de communes, en concertation avec ses communes membres et les services de l'Etat, a engagé les démarches pour la mise en place d'un service urbanisme à l'échelle de la Lomagne Gersoise, qui assurera l'instruction des autorisations des droits du sol à partir de 2013.

Pourquoi un service urbanisme à l'échelle de la communauté ?

A ce jour, l'instruction des dossiers d'urbanisme est assurée pour le compte des communes par les services de l'Etat, qui se désengage jour après jour de ses missions de conseil et d'assistance auprès des communes rurales, et ne se donne plus les moyens humains d'assurer convenablement ces services.

Pour tenir compte d'un cadre législatif en pleine mutation (réformes de l'urbanisme, des collectivités et de la fiscalité locale), imposant l'appropriation de normes complexes liées notamment au développement durable, la réflexion pour une instruction à l'échelle intercommunale permet de proposer une solution de réponse adaptée et mutualisée à l'échelle d'un bassin de vie et d'emploi cohérent.

Les communes qui disposent d'un document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, carte communale), et qui bénéficiaient jusqu'alors du concours des services de l'Etat, pourront, si elles le souhaitent, confier l'instruction des demandes de permis de construire et certificats d'urbanisme à la communauté de communes.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Sur 39 communes, 36 se sont dotées de documents d'urbanisme :

- 13 communes ont choisi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et 23 la carte communale.
- 20 documents sont approuvés et 16 sont en cours.
- 1 000 actes par an en moyenne sont instruits.



En direct



Interview de Guy Verdier, Vice-président de la CCLG, en charge de l'aménagement de l'espace, du cadre de vie et de l'habitat

"Quand le Président m'a demandé de conduire cette réflexion, j'ai proposé que nous nous fixions quelques impératifs :

- **Une méthode construite et programmée**, pour laquelle nous avons constitué un groupe de travail comprenant à la fois des élus et des techniciens, et réalisé 3 voyages d'étude dans des collectivités qui avaient déjà cette compétence ;
- **Une large concertation**, qui a démarré par une présentation commune de ce retour d'expérience auprès de la commission communautaire "aménagement" et aux maires de la communauté, pour se poursuivre par des rencontres auprès des conseillers municipaux lors de réunions décentralisées (près de la moitié des 488 conseillers municipaux du territoire ont assisté à ces réunions) ;
- **Une mise en perspective de ces questions à l'heure des bouleversements institutionnels et de société**, notamment au regard de la réforme des collectivités territoriales.

Un consensus semblant se dégager, nous avons présenté le fruit de ces travaux lors du conseil communautaire du 27 février dernier pour engager la phase administrative et technique afin de dimensionner ce service, et garantir qu'il soit de qualité et efficient dans les meilleurs délais." ■

Quelles incidences pour les administrés ?

La communauté de communes assurera l'instruction des autorisations des droits du sol (Permis de Construire, Certificats d'Urbanisme, autorisations d'urbanisme...), mais également assistera les communes à la mise en œuvre et la révision de leurs documents d'urbanisme, dans la perspective de construire ensemble une démarche concertée d'aménagement de notre territoire.

En relocalisant ce service à l'échelle intercommunale, l'objectif est d'améliorer, d'une part, le délai de délivrance des autorisations, aussi bien pour les particuliers que pour les acteurs économiques, et d'autre part, de ramener de la proximité auprès des usagers pour un meilleur suivi de leurs dossiers.

Ce service, qui comptera jusqu'à 4 personnes dédiées, restera gratuit et n'entraînera pas d'augmentation de la fiscalité locale ■

ÉCONOMIE

La CCLG, territoire d'ACCUEIL et de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



En direct



Le point de vue
des Vice-présidents
chargés du développement
économique
Jean-Philippe BOUYSSOU
et Denis CASTAGNET

"Dans un contexte de plus en plus concurrentiel entre les territoires, la communauté de communes s'est positionnée pour accueillir de nouvelles activités et développer les services aux entreprises.
Nous souhaitons que son service économie ait pour rôle, **au plus près du terrain**, d'être à l'écoute des besoins des entreprises et d'assurer l'animation et la médiation sur l'ensemble des dispositifs existants tant en termes d'emplois, d'innovation que de développement.
Nous souhaitons également nous appuyer sur **l'ensemble des forces vives du territoire**, à l'image du comité d'agrément de la pépinière d'entreprises, où élus, société civile et techniciens s'investissent pour faciliter les démarches des acteurs économiques et leur implantation sur le territoire de la Lomagne Gersoise." ■

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR LE SERVICE ÉCONOMIE



Le service économie met à la disposition des entreprises 3 personnes à temps plein pour étudier leur projet et analyser ensemble la meilleure solution pour le concrétiser.
Pour répondre parfaitement aux besoins des entreprises, la CCLG a développé **un réseau de partenaires** reconnus du territoire (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Boutique de Gestion ARTE, collectivités...).

Régulièrement la pépinière d'entreprises organise des rencontres pour les entrepreneurs lors des **"petits-déjeuners éco"**.

Ces moments conviviaux permettent aux chefs d'entreprises de se retrouver et d'échanger sur un thème traitant directement de leurs problématiques quotidiennes. Ces petits déjeuners éco sont organisés tout au long de l'année et sont animés par des intervenants extérieurs (experts comptables, banques).



Inscrivez vous à la liste de diffusion à cette adresse pepiniere@lomagne-gersoise.com ■

LES OUTILS DE COMMUNICATION

La Lomagne Gersoise a pour volonté de mettre en avant le territoire et ses acteurs économiques afin de faire la promotion de leurs initiatives et compétences et de permettre à chacun de découvrir le tissu économique local.

Pour cela, vous pourrez retrouver, dans ces pages et sur notre site internet, la rubrique des "Nouveaux Arrivants" qui présente les activités récemment installées ainsi qu'un annuaire complet par commune des entreprises.

> <http://www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales>

Dans cette optique, une opération d'amélioration de la signalétique de la Zone Industrielle de Fleurance est actuellement menée en concertation avec les entreprises intéressées. Cette démarche permettra d'ici la fin de l'année de moderniser, sécuriser et faciliter les flux de circulation sur la zone. Elle servira également à mieux référencer les entreprises auprès de leurs clients et fournisseurs. ■

LES ÉQUIPEMENTS

La CCLG dispose de moyens propres au service des entreprises et des porteurs de projets :

- des outils permettant aux créateurs de lancer leur activité : **une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises** situés sur la zone industrielle de Lectoure,
- d'autres sont dédiés à leur installation et à leur développement : **procédure d'ateliers relais, bourse des locaux du territoire, zones d'activités** (Fleurance, Lectoure, Montestruc, Miradoux).

Par exemple, pour soutenir la création de nouvelles entreprises, la pépinière d'entreprises et l'hôtel offrent des solutions d'accompagnement et d'hébergement complémentaires selon leurs projets (suivi ante-crédation, jeune entreprise déjà créée) avec des coûts de location modérés. ■



◀ **ZOOM SUR LA ZA DES GÂLIS**
En 2013 verra le jour à Lectoure, sur une desserte directe à partir de la RN 21, le projet d'aménagement de la zone d'activités des Gâlis qui proposera une dizaine de lots à la vente de 2 500 m² à 13 000 m².
Contact : 05 62 29 52 40



Le service économie de la CCLG vous accompagne dans la création et le suivi de votre entreprise.
Contact : 05 62 29 52 40
service-economie@lomagne-gersoise.com

BIENVENUE aux nouveaux arrivants

Disposant d'un observatoire économique, la communauté de communes assure une veille sur les entreprises et vous informe, de façon non exhaustive, sur les acteurs économiques qui ont créé, implanté ou repris une activité sur son territoire.

Ils ont créé leur entreprise

■ 02/01/2011 – M. Mickael Chevalier

21 rue Dupouy - 32700 LECTOURE
06 86 62 55 06 - Micka@hotmail.fr

Après une quinzaine d'années d'expérience professionnelle sur Agen, M. Chevalier a décidé de lancer sa propre activité à Lectoure. Il propose ses services dans l'installation, le dépannage et l'entretien de piscines, de plomberie et d'électricité. Il intervient dans un secteur de 45 kilomètres autour de Lectoure, aussi bien chez les particuliers que les professionnels. Pour les piscines, les prestations portent sur tous les types de matériels et toutes les marques. Enfin il n'hésite pas à se déplacer pour un conseil ou une demande de devis.



■ 01/08/2011 – M. Cédric FERNANDEZ, boucherie-charcuterie-traiteur

La Hillaire - 32390 MONTESTRUC/GERS
06 88 23 61 97 - ce.dr.ic@hotmail.fr

A 23 ans, Cédric Fernandez a créé son entreprise de boucher - charcutier. Il effectue des tournées sur le territoire de la Lomagne et au delà : Lectoure, Montestruc, Puysegur, Preignan... En parallèle, les particuliers et entreprises peuvent s'adresser à lui pour son activité de traiteur. Il étudie toutes les demandes : repas d'entreprises, mariages, repas de rue... Il compose ainsi, selon le budget, tous les assortiments : entrées, tartes, charcuteries, verrines... Il propose également de la découpe pour les agriculteurs locaux, principalement du porc. Il ne travaille que les races à viande de qualité, avec des éleveurs locaux et régionaux qu'il connaît bien, afin de pouvoir proposer des produits d'une qualité exceptionnelle.



■ 27/08/2011 – Mme SARTHE Epicerie Multi services

Rue Drette - 32500 La SAUVETAT
05 62 65 21 47

Mme SARTHE a ouvert une épicerie multi services en plein cœur du village, ce qui permet à tous les habitants de La Sauvetat et des environs de venir faire les courses dans un commerce de proximité convivial. En plus des produits alimentaires, d'un rayon fruits et légumes, vous y trouverez un dépôt de pain, de gaz et la presse quotidienne. Enfin, tous les vendredis, Mme Sarthe vous propose du poisson (passer la commande en début de semaine), ainsi que des pâtisseries et viennoiseries le week-end. L'épicerie est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 16h à 19h, sauf les mardis et mercredis après-midi.



■ 20/09/2011 – 100% Jean's M. & Mme FERRARI

6 rue Alexandre Laffont - 32500 FLEURANCE
05 62 05 91 44 - 100pour100jeans@gmail.com

Un nouveau magasin de vêtements a ouvert ses portes en septembre au 6 rue Alexandre Laffont à Fleurance : 100% Jean's. Vous y trouverez une gamme étendue de vêtements pour hommes et femmes autour de l'univers du Jean's : chemises, jean's, Tee-Shirt, vestes ainsi que toute une série d'accessoires : chapeaux, casquettes, chaussures, écharpe, bijoux... Un seul mot d'ordre : la qualité à des prix abordables. Le magasin est ouvert tous les jours sauf le lundi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.



■ 03/10/2011 – Ô Vert Bouquet

Mlle Alexandra DANOS

27 place de la République
32500 FLEURANCE
05 62 60 09 23

Ô Vert Bouquet vous propose une large gamme de fleurs coupées, compositions florales classiques ou modernes ainsi que des plantes d'intérieur ou d'extérieur, variant suivant les saisons. N'hésitez pas à franchir le seuil de ce joli magasin pour fleurir tous les événements de votre vie (naissance, baptême, anniversaire, mariage, deuil) mais aussi pour vos coups de cœur.



■ 29/11/2011 – DTM Autos M. Pascal MOUTARD

RN 21 - station Elan - 32700 LECTOURE
05 62 68 89 37

Depuis la fin d'année 2011, M. Moutard a lancé son activité de garagiste automobile à côté de la station Elan. L'entreprise est spécialisée dans l'entretien mécanique de véhicule toutes marques, les pneumatiques et le nettoyage intérieur et extérieur des véhicules de particuliers et professionnels.



■ 12/01/2012 - Céline CHABOT Réflexologue/Formatrice

19 rue Dupouy - 32700 LECTOURE
06 50 56 22 04 - celinechabot@hotmail.fr

Diplômée de l'institut International de Réflexologie, Méthode Originale Ingham, Céline Chabot propose ses services de réflexo-thérapeute en Cabinet. Elle est très active dans la ville de Lectoure : intervention et partenariat auprès du centre aéré sur le "projet Corps" avec des enfants de 3/6 ans (apprendre quelques zones réflexe) et 6/11ans (axée sur la relaxation par la réflexologie). Elle intervient aussi sur le salon du livre à Lectoure en collaboration avec la bibliothèque de Lectoure en juin 2012. Après de nombreuses expériences en tant que formatrice, elle propose des cours complets donnant toutes les clés en main pour soulager le stress et les tensions souvent à l'origine de nombreux maux.



■ 01/02/2012 – Vidange TREBOSC M. Maxime TREBOSC

La Batisse - 32700 MARSOLAN
06 99 45 07 35 - maximetrebosc@hotmail.fr

Jeune entrepreneur, Maxime Trebosc a créé son entreprise de vidangeur à Marsolan en ce début d'année 2012. Il intervient pour différentes prestations : débouchage et curage haute pression, vidange de fosses et bacs à graisse, et l'entretien des stations d'épuration. N'hésitez pas à le contacter pour toute demande de devis.



■ 05/03/2012 – Le Pressing de la Place M. Elie MENE & Mme Martine PEREIRA

10 place de la République - 32500 FLEURANCE
05 62 58 29 64

Le centre-ville de Fleurance s'est enrichi d'un nouveau commerce avec l'ouverture du Pressing de la Place. L'équipe, Elie MENE et Martine Pereira, avec plus de 20 ans d'expérience professionnelle, vous attend 6 jours/7 et vous propose toutes les prestations du nettoyage au repassage et tous les services d'entretien des vêtements et textile d'ameublement (drap, housse, rideaux...) N'hésitez pas et venez profiter d'un service de proximité de qualité à des prix concurrentiels.



Ils ont repris une activité

■ 01/08/2011 – Station services Elan M & Mme RESSEYRRE

RN 21 - 32700 LECTOURE
05 62 68 89 37

La station Elan a été reprise dans le courant 2011. Les nouveaux gérants en lien avec le garage mécanique proposent également la location de véhicules, un magasin spécialisé et un service de proximité : le point relais.



■ 01/12/2011 – La Boulequette M. Pascal POUXVIEL

Au village - 32500 LA SAUVETAT
05 62 06 88 96

Le Bar Restaurant "La Boulequette" à la Sauvetat a été repris cet hiver par M. Pascal Pouxviel. Ouvert 7j/7, vous y trouverez une formule du midi (du lundi au samedi), des soirées week-end (à partir de 15€) mais aussi des pizzas à consommer sur place ou à emporter. Enfin sur commande, possibilité de pâtisseries et de plats (couscous) orientaux.



■ 01/01/2012 – La Tit Bouffe M. Thierry DEVAUX

103 rue Pasteur - 32500 FLEURANCE
07 78 84 70 93

Depuis le début de l'année, une nouvelle enseigne de restauration est ouverte à Fleurance : "La Tit Bouffe". Après des expériences dans divers établissements en Europe, Thierry Devaux a lancé son affaire en reprenant le "Grignot'heure". Vous y trouverez des plats à emporter mais surtout une nouvelle formule le midi avec entrée, plat du jour, dessert au choix faits maison (9 ou 12€). Le restaurant est ouvert du lundi au mercredi de 9h à 15h, du jeudi au samedi de 9h à 15h et de 19h à 22h30, ainsi que le dimanche 19h à 22h30.



■ 09/01/2012 – Le Cybèle M. Hervé GRIVEAU

4 avenue Général de Gaulle - 32500 FLEURANCE
05 62 06 21 10 - restaurant@le-cybele.com
www.le-cybele.com

Hervé Griveau a repris le Restaurant "Le Cybèle" en début d'année. Avec son chef cuisinier Antoine Agossou et sa serveuse Ludivine Lahaeye, ils vous proposent une cuisine régionale de qualité autour de produits frais du terroir, vous y trouverez des menus qui changent tous les jours (formule à partir de 9€ et le soir 3 menus à partir de 18€). L'établissement est ouvert du lundi au vendredi midi et du lundi soir au jeudi soir ainsi que le samedi soir. Pour les entreprises, possibilité d'organiser des séminaires avec la location d'une salle toute équipée, devis sur demande.



■ 01/02/2012 – Au Vieux Four SARL BAQUER

22 allées Aristide Briand - 32500 FLEURANCE
05 62 64 22 60 - laurentbaquer@orange.fr

Boulangerie historique de Fleurance, le "Vieux Four" a été repris par M. et Mme Baquer. Originaires du Lot et Garonne et forts de leur expérience de plus de quinze ans dans le métier, ils vous attendent dans cet espace convivial à la fois boulangerie, pâtisserie, salon de thé, confiserie et dépôt de journaux. Le "Vieux Four" est ouvert de 6h à 19h30 sauf le jeudi, et le dimanche de 6h à 13h.



Ils ont implanté une entreprise

■ 02/05/2011 - AG2I M. Christophe LOIZON

ZI de Berdoulet - 32500 FLEURANCE
Tél : 05 62 63 48 52 - Fax : 05 62 63 74 90
http://www.ag2iweb.com

C'est sur le site de l'ancienne usine Keller dans la zone industrielle que l'entreprise d'insertion par l'activité économique AG2I s'est installée. Le site fleurantin permet, en plus du siège d'Auch, un développement soutenu de l'activité de recyclage de produits informatiques et ménagers. L'activité est centrée sur la récupération, le recyclage et le réemploi de produits électriques (appareils ménagers, hifi, imprimantes, etc.) et électroniques (ordinateurs). Pour cela AG2I salarie une trentaine de personnes notamment via la SARL coopérative R2D2 dont l'activité marchande prolonge et complète celle d'AG2I.



Retrouvez ces annonces et d'autres sur notre site web :

<http://www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales>

Cette rubrique présente les initiatives menées sur le territoire par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...) Si vous souhaitez nous faire part d'une démarche intéressante, contactez la communauté de communes : 05 62 64 22 55, communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

AMÉNAGEMENT

Fleurance se dote d'un Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre

C'est dans l'ancien bâtiment du Moulin du Roy (XIV^e siècle) que la ville de Fleurance a décidé d'implanter dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, un Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre.



Le label Pôle d'Excellence Rurale mis en œuvre par l'Etat est destiné à accompagner les projets ruraux les plus exemplaires et permet d'obtenir les financements nécessaires pour restaurer, rénover et adapter ce bâtiment à cette nouvelle activité. Sur notre territoire, trois projets complémentaires, qui s'articulent autour de cette thématique d'avenir, ont ainsi bénéficié de l'aide et du soutien de l'Europe, de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées, du Conseil Général du Gers ainsi que du Pays Portes de Gascogne (fond LEADER) : **la pépinière d'entreprises de Lomagne à Lecture, le Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre, au sein duquel est implanté le Système d'Informations Environnementales (utilisation de l'imagerie satellitaire, projet porté par la CCLG).**

La mission principale du Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre est d'informer pour accélérer la prise de conscience des conséquences du changement climatique et des menaces de pollutions qui pèsent sur notre planète. Il permettra de :

- Sensibiliser, vulgariser l'état des connaissances relatives à l'environnement, à la biodiversité, à l'écologie, à la place de la terre dans l'univers...
- Susciter les changements de comportements en sensibilisant et en portant à connaissance les dispositifs institutionnels de protection de l'environnement et de développement durable comme le Grenelle de l'environnement, les Agenda 21, les plans climats territoriaux, les outils règlementaires, législatifs, les aides financières...
- Faciliter la formation, la transmission des connaissances et savoir-faire respectueux de l'environnement appliqués à l'économie (éco-construction, énergies renouvelables, agriculture durable, commerce éthique, biotechnologies...)
- Présenter concrètement le développement durable avec des exemples issus des apports de la science et de la recherche appliqués à l'innovation économique (communiquer les résultats d'expérimentations territoriales exemplaires).

L'animation du Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre sera assurée par l'association A Ciel Ouvert, des bureaux d'études spécialisés dans les problèmes d'économie d'énergie et des conséquences du changement climatique, et enfin Radio Fil de l'Eau qui irrigue l'ensemble du Pays Portes de Gascogne.

Au 1^{er} étage, une partie des espaces réhabilités sera utilisée par l'école de musique intercommunale et aussi une cyber-base labélisée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées à destination des jeunes et du public désirant se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information.

La coopération avec l'Education Nationale, pour intégrer les activités du Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre dans les programmes de sensibilisation destinées aux enfants des écoles primaires et des collèges, devrait prochainement se concrétiser. De même, un partenariat avec Météo France est en cours d'élaboration pour pouvoir bénéficier d'une mise à jour permanente des mesures sur les effets du changement climatique.

Projet cofinancé par



ZOOM SUR LE SYSTÈME D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

C'est un outil destiné à protéger l'environnement, à accompagner les nouveaux enjeux agricoles et faciliter l'utilisation des technologies satellitaires. Ce projet doit permettre de sensibiliser, de transmettre et de former les citoyens, les jeunes, les scolaires, les collectivités et les entreprises aux enjeux et projets environnementaux et énergétiques de demain, à l'échelle de la région.



L'interviewer interviewé

3 questions à Laurent Guillaume, animateur-coordonateur de Radio Fil de l'Eau et responsable de la mise en place de l'antenne à Fleurance.

Pourquoi proposer aujourd'hui un programme spécifique pour le secteur du nord du Pays ?

"Après l'obtention en 2008 d'une 2^e fréquence (100,9 FM) sur la partie lomagnole du Pays des Portes de Gascogne et au développement de notre travail de radio locale sur cette zone, nous avons découvert un territoire dynamique, attachant et doté de nombreux atouts. Il nous a semblé important et passionnant d'accompagner son développement et d'être le haut-parleur de cette richesse locale. Aujourd'hui, nous pouvons atteindre cet objectif avec la présence du nouveau studio de notre radio au sein du Moulin du Roy. C'est là que sera conçu le programme éditorial et musical spécifique de Radio Fil de l'Eau - Fleurance de 8 heures par jour, tous les jours sur les créneaux 6h-8h, 9h-12h et 14h-17h. En-dehors de ces horaires, la programmation sera commune, notamment pour le magazine d'infos locales de tout le territoire en direct : **Forum**."



Quels sont les premiers sujets que vous allez traiter et sur quels modes ?

"Evidemment, notre ligne éditoriale sera centrée sur le local, et en premier lieu sur l'information : météo, inforoute, cinéma, présentation des acteurs du territoire, relais des manifestations locales, communiqués des collectivités partenaires. Cette orientation sera également présente dans des émissions comme « Gaïa », centrée autour de l'activité du Centre Pédagogique, qui abordera des thématiques environnementales et de développement durable, vues de la Lomagne Gersoise. Nous valoriserons également le tissu économique local via des portraits d'entreprises et parcours d'entrepreneurs locaux. Nous allons aussi nous appuyer sur la riche ressource locale lors d'événements spécifiques, auxquels nous donnerons un écho particulier grâce aux partenariats déjà engagés avec les festivals locaux."

Comment vous faire parvenir des informations ou des communiqués ?

Envoyez toutes vos infos, rendez-vous, résultats sportifs, réactions... à contact@radiofiledeau.fr !

Contact : Radio Fil de l'Eau - 100.9 MHz
www.radiofiledeau.fr - contact@radiofiledeau.fr

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce témoignage sur notre site :
www.lomagne-gersoise.com/Radio-Fil-de-l-Eau